

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 18 janvier 2017, à compter de 9 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n° :** D08-01-16/B-00363  
**Propriétaire(s) :** Saverio Micucci  
**Emplacement :** 1490, (1480), chemin Manotick Station  
**Quartier :** 20 - Osgoode  
**Description officielle :** partie du lot 6, concession 2E  
**Zonage :** RR2[652r]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Le propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer un nouveau lot résidentiel aux fins d'aménagement futur.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint aura une façade de 61 mètres sur le chemin Manotick Station sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 3,2 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 1480, chemin Manotick Station.

Le terrain qui sera conservé aura une façade de 104 mètres sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 10 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 1490, chemin Manotick Station.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.